



FOIRE DES PRODUITS CHINOIS AU BENIN
DU 09 AU 12 SEPT 2025

>> RENCONTRE DE FOURNISSEURS CHINOIS
>> MULTIPLE PRODUITS A BON PRIX
>> CADEAUX AUX VISITEURS

LIEU: CENTRE COMMERCIAL CHINOIS, PLACODI-GANHI, COTONOU. TEL: 01 21 31 04 86 / 01 96 04 29 41

Election présidentielle de 2026 PP. 02 & 11

Démarrage du retrait des fiches de parrainage



Comme nous l'avions annoncé, la délivrance des formulaires de parrainage aux députés et maires pour la présidentielle de 2026 au Bénin a démarré. Députés et maires font le défilé depuis hier mardi 2 septembre 2025 au siège de la Commission électorale nationale autonome (Céna). Objectif, s'approprier le précieux sésame afin de pouvoir parrainer leur candidat pour la présidentielle de avril 2026.

➤ *Impressions des maires et députés ayant été à la Céna*

➤ *Le parti Ld déjà en possession de ses 28 fiches*

➤ *Alimatou Abdoulaye et Léon Ahossi apportent leur soutien à Wadagni*

➤ *Le ministre-candidat reçu au siège de l'Up le Renouveau*

Commission béninoise des droits de l'homme P. 08

La nouvelle mandature prend ses marques

(Les membres chez le président de la Cour constitutionnelle)

Base navale de Sèmè-Podji P. 07

Enabel inaugure un poste médical stratégique

Présidentielle 2026

Alimatou Abdoulaye et les femmes de la 8^{ème} circonscription s'alignent derrière Romuald Wadagni

La ferveur politique s'est emparée de la cité des Kobourou le mardi 02 septembre 2025. À l'initiative du Mouvement des femmes pour le progrès et le développement, les femmes de la 8^{ème} circonscription électorale venues de Pèrèrè, Parakou, Tchaourou et N'Dali ont rendu publique une déclaration de soutien au choix de la mouvance présidentielle portée sur le ministre d'État en charge de l'Économie et des finances, Romuald Wadagni, pour l'élection présidentielle de 2026.



Alimatou Abdoulaye et les femmes de la 8^{ème} circonscription soutiennent Wadagni

Sous la conduite de leur présidente, Alimatou Abdoulaye, ces femmes ont exprimé leur fierté et leur conviction que ce choix incarne la compétence, l'avenir et l'espoir d'un Bénin plus prospère. « Nous nous reconnaissons pleinement dans cette décision historique du chef de l'État », a-t-elle martelé devant une salle archicomble. Dans sa déclaration, Alimatou Abdoulaye a rappelé les acquis obtenus grâce aux politiques économiques menées sous la houlette de Romuald Wadagni : inclusion financière des femmes rurales, digitalisation des services administratifs, programmes de financement pour les commerçantes, stabilité économique protectrice des familles. « Romuald Wadagni n'est pas seulement le candidat de la mouvance, il est l'homme qui a transformé notre quotidien », a-t-elle insisté, promettant une « victoire écrasante dès le premier tour » de l'élection présidentielle de 2026.

Une mobilisation au-delà des femmes

L'événement n'a pas seulement rassemblé des femmes. Aux côtés de la présidente du mouvement, plusieurs chefs de quartier de Parakou, à travers la voix de Mohamed Traoré Idrissou, ont tenu à apporter leur appui. « La femme est la sécurité du pays. Si les femmes sont mobilisées, c'est que la victoire est certaine », a-t-il déclaré. De même, des acteurs politiques tels que Adam Bouko ont salué l'initiative et réaffirmé leur engagement aux côtés

des femmes. Selon eux, le choix de la mouvance traduit la volonté d'assurer la continuité des réformes et des acquis enregistrés depuis 2016.

Une dynamique de victoire annoncée

La rencontre de Parakou a ainsi marqué un tournant symbolique : celui du ralliement massif des femmes du Borgou au projet présidentiel autour de Romuald Wadagni. L'enthousiasme et la détermination affichés traduisent déjà une dyna-

mique de victoire. « Nous irons dans nos marchés, nos associations, nos quartiers pour mobiliser toutes les femmes autour de ce choix », a conclu Alimatou Abdoulaye, sous les ovations de l'assistance. En validant sans réserve le choix de la mouvance présidentielle, les femmes de la 8^{ème} circonscription posent les premiers jalons d'une campagne qui s'annonce déterminante pour l'avenir politique du Bénin.

Romuald Affèdjou
(Coll.)

Déclaration de soutien de Léon Basile Ahossi à Romuald Wadagni

Un coup dur pour le parti "Les démocrates"
(Le parti de Boni Yayi plongé dans un profond dilemme)

La candidature du ministre d'État en charge de l'économie et des finances, Romuald Wadagni suscite des soutiens au-delà des partisans du régime Talon. Dans une lettre de félicitations en date du 2 septembre 2025, adressée au candidat unique de la mouvance présidentielle, le député du parti Les démocrates, Léon Basile Ahossi félicite le jeune ministre et lui exprime son soutien. Cette annonce intervenue en plein processus électoral, sonne comme un coup dur pour sa formation politique.

Ce choix de l'élu de la 17^{ème} circonscription électorale ne sera pas sans conséquence sur son avenir politique de même que l'avenir de son parti "Les démocrates". Si ce choix de l'homme n'a objectivement aucune influence sur son parrainage en faveur du candidat de sa formation politique, il n'en demeure pas moins que le parti présidé par Boni Yayi vient là de recevoir un grand coup. Ce soutien, quoique perçu comme logique pour des raisons de proximité géographique entre Ahossi et Wadagni, est symptomatique de la fébrilité du parti "Les démocrates" à quelques mois des prochains challenges électoraux. La première conséquence qu'il est



Léon Ahossi donne du souci aux Démocrates

Le Réseau des jeunes béninois de la diaspora salue la candidature de Romuald Wadagni

Le Réseau des jeunes béninois de la diaspora (Rjbd) a exprimé, par la voix de son président Didier Lando, sa satisfaction à l'annonce de la désignation du ministre d'État Romuald Wadagni comme candidat unique de la mouvance pour la prochaine élection présidentielle au Bénin.

A travers une déclaration rendue publique, le Rjbd a salué ce choix, qu'il considère comme une victoire de la jeunesse et de la raison sur le populisme. « Nous nous réjouissons du choix du ministre d'État Romuald Wadagni. Ce choix, qui pour nous est celui de la jeunesse, mais aussi celui de la raison, consacre la primauté de l'intellect et de la compétence sur le populisme », a affirmé Didier Lando. Le président du Rjbd a tenu à rappeler que le paysage politique béninois connaît une évolution majeure. « Nous constatons avec beaucoup de satisfaction que le Bénin n'est plus un gâteau qu'on se partage selon son poids politique ou électoral, mais beaucoup plus un édifice que nous contribuons tous à bâtir, pierre par pierre », a-t-il déclaré. Didier Lando a également salué le leadership du chef de l'État, Patrice Talon, dont l'action aurait permis un changement profond des mentalités. Selon lui, Romuald Wadagni incarne la continuité de cette dynamique : « Nous avons vu les résultats économiques du Bénin ces dernières années, il en est forcément pour quelque chose. Aujourd'hui, on



Didier Lando et le Rjbd valident le choix de Romuald Wadagni

pourrait le considérer comme la nouvelle corde que l'on tisse au bout de l'ancienne. » Tout en appelant les partis de la majorité présidentielle à resserrer les rangs derrière le candidat désigné, le Rjbd exhorte l'ensemble des Béninois, de la diaspora comme du pays, à placer

le développement de la nation au centre de leurs engagements. « Le Bénin dont nous rêvons, c'est à nous de le construire et chacun de nous doit avoir cela à l'esprit. Les hommes vont passer, mais le Bénin restera », a insisté Didier Lando.

Abdourhamane Touré

loisible d'envisager est l'éviction probable de Léon Basile Ahossi de la liste des candidats du parti "Les démocrates" pour les prochaines élections couplées législatives et communales, cela, en guise de sanction. De ce fait, le parti risque de perdre le seul député qu'il a pu avoir dans le département du Mono à l'issue des Législatives du 8 janvier 2023. L'autre hypothèse serait de maintenir le vieux briscard comme candidat aux Législatives dans la 17^{ème} circonscription électorale tout en sachant qu'il ne faudrait nullement compter sur lui pour soutenir le candidat de l'opposition pour la Présidentielle du 12 avril 2026 vu qu'il a déjà déclaré son soutien au

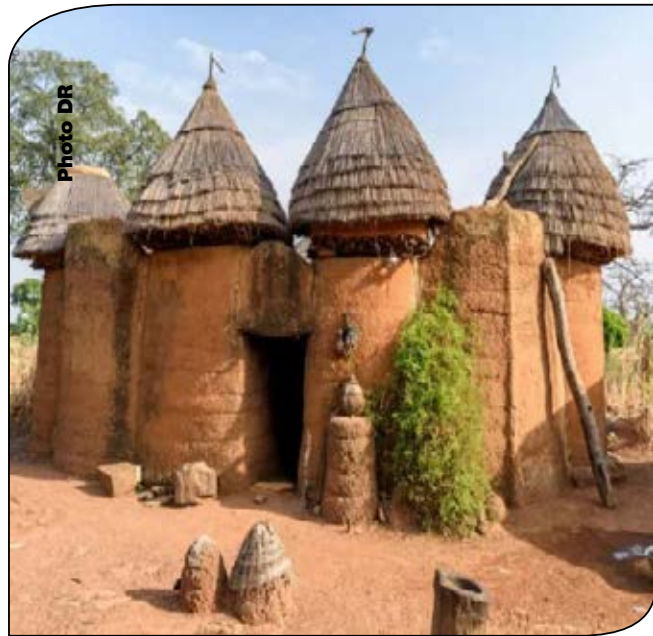
candidat de la majorité qui plus est, est un ressortissant de sa région. Du coup, le parti de Boni Yayi se retrouve dans un profond dilemme. Faut-il banaliser le contenu de cette lettre malvenue et blanchir Léon Ahossi avec le risque de ne pas le voir mouiller le maillot pour le parti lors de la Présidentielle ou prendre ses responsabilités à l'égard de ce militant qui n'est pas à son premier coup en matière de violation de la discipline ? Une véritable équation qui sans doute, donnera de l'insomnie au principal parti de l'opposition béninoise qui a pourtant besoin de sérénité et de discipline pour affronter les échéances à venir.

Gabin Goubiyi

Tourisme au Bénin

Une source de création de richesse et d'emplois

Mieux valoriser le patrimoine touristique du Bénin. C'est l'ambition du gouvernement qui veut poursuivre sa dynamique d'investir dans les atouts touristiques y compris l'histoire pour dégager un actif économique contribuant à la création de richesse et d'emplois. L'année 2025 s'annonce favorable à l'atteinte de cet objectif.



Il permet d'offrir des expériences inégalées aux visiteurs

La vision avant-gardiste du président Talon pour le secteur touristique, résonne avec l'engagement du pays à offrir des expériences inégalées à nos visiteurs. Cette vision marque le début d'une nouvelle ère pour le secteur, ce n'est pas uniquement une ligne directrice à suivre, mais une invitation à participer à la construction d'un futur où chaque visiteur repartira avec des souvenirs indélébiles. L'enveloppe consacrée par le gouvernement béninois pour ses investissements dans le secteur touristique paraît pour les uns, utopique et pour les autres, exorbitante. Un milliard d'Euros, c'est bien ce que le budget national avec l'appui de certains partenaires comme la Banque mondiale, l'Agence française de développement mobilise pour transformer le potentiel patrimonial et touristique en opportunités. Quatre pôles muséaux d'importance viennent en charpente à cette ambition. Il s'agit du musée des rois et des amazones du Danhomè et la réhabilitation du site palatial environnant, le musée international du Vodun à Porto-Novo et la réhabilitation des musées Adandé et Honmé, la Cité musée de Ouidah incluant la Maison de la mémoire et de l'esclavage (sans oublier le musée d'art contemporain de Cotonou). Ces réalisations sont prévues pour être livrées les unes en 2024 et les autres en 2025. Un ambitieux programme d'accompagnement touristique sur le parc de la Pendjari, la construction du nouveau palais du roi de Nikki et de l'arène, l'aménagement de la route des couvents vodun, la réhabilitation des infrastructures touristiques à Allada et la cité lacustre de Ganvié en réinvention viennent s'ajouter aux projets sus cités. Toutes choses qui montrent à quel point le Bénin se projette comme une destination touristique de rêve.

Le pays ambitionne, en effet, d'augmenter de façon exponentielle le nombre de visiteurs par an. Pour ce faire, il vient d'innover en organisant la première édition des Vodun days. Une version revue, transformée, renforcée et améliorée de la fête du 10 janvier. Les dignitaires et Vodunsi sont appelés en effet à tourner le dos à la version jusque-là connue de la fête du Vodun pour s'inscrire dans une nouvelle dimension, celle-là qui permettra, selon le professeur Kakpo Mahugnon, président du comité des rites Vodun, de labéliser le Vodun et de le débarrasser de tous les stéréotypes qu'on lui colle. Il est question, selon ses explications, de projeter la bonne et vraie image du Vodun afin qu'il soit au service de la communauté, du pays, du tourisme et de l'économie. Cela demande, soutient-il, un travail de fond qui a démarré avec l'organisation des Vodun days. Ce sera l'une des initiatives qui en apporteront à la visibilité touristique du pays, pense Alain Godonou de l'Anpt. Avec la construction du complexe touristique Marina près de la Porte du non-retour, l'aménagement d'une station balnéaire à Avlékété... la ville de Ouidah, reconnue berceau du Vodun, prendra une part importante dans la mobilisation en cours. En plus de l'enveloppe allouée, la mise en symbiose des engagements du Bénin permettra d'atteindre les objectifs.

Promouvoir du tourisme

Le gouvernement béninois a adopté une "marque-pays" dénommée "Un monde de splendeurs", en vue de renforcer l'attractivité du pays et de promouvoir le tourisme, selon le compte rendu du Conseil de mi-

nistres. Le Bénin dispose d'un potentiel "remarquable" de la dynamique de sa touristique, la mise en place d'une telle marque permet de se différencier des autres nations en adoptant une stratégie de promotion distinctive. Pour renforcer l'attractivité du pays, cette initiative a pour objectif de faire de la marque-pays une plateforme de promotion des attractions touristiques, de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens béninois envers le pays, d'attirer les professionnels qualifiés et les talents internationaux, et de renforcer, à travers une marque-pays "forte et bien positionnée", la confiance des investisseurs, souligne la même source.

Vodou Days...

Les Vodun days ont connu une attraction spectaculaire. Les chiffres de l'Institut national de la statistique et de la démographie (Instad) confirment la présence massive de visiteurs les 9 et 10 janvier derniers à Ouidah. La première édition des Vodun days a connu une adhésion populaire. Dans un communiqué du ministre Jean-Michel Abimbola, il est révélé que 44 000 personnes étaient présentes aux festivités du 09 janvier 2024 à la plage de Ouidah, et 53 000 personnes à la soirée du 10 janvier, alors même que les organisateurs attendaient 10 000 à 15 000 personnes par jour. « Il y avait du monde qu'on a dû aller chercher des chaises supplémentaires mais tellement les participants étaient venus nombreux que cela n'a toujours pas suffi », avait indiqué Wenceslas Adjognon-Monnon, chef projet des Vodun days dans une interview accordée au lendemain des festivités. « Nous sommes fiers d'avoir partagé la richesse et la diversité de notre identité avec nos frères et sœurs de l'Afrique et de la diaspora, les touristes et le monde entier. L'envie du Bénin et de sa culture s'est réellement manifestée à travers une présence massive des étrangers, une mobilisation impressionnante du public et une liesse populaire... », s'est réjoui le ministre dans son communiqué. D'après Jean-Michel Abimbola, l'engouement enregistré chez toutes les catégories sociales et dans le rang des touristes venus de différents continents conforte la position et le rôle que joue désormais le Bénin dans la promotion du dialogue et de la coexistence interreligieuse. La ferveur et l'enthousiasme remarqués sur les cinq sites dédiés aux animations des fidèles de couvents vodun et au village des festivités ont permis au public de découvrir le Vodun dans toute sa beauté et sa majesté, rappelle-t-il avant de donner rendez-vous au public en août prochain au festival des arts et culture vodun de Porto-Novo qui, pour lui, est le second temps des célébrations autour du vodun. Parmi les participants, les Vodun Days semblent avoir répondu aux attentes. « C'est une première et j'espère que cela va se renouveler chaque année pour être de plus en plus grand pour attirer un maximum de touristes », explique ce festivalier. « C'est un sentiment de fierté pour la ville et pour le pays », ajoute un autre participant. Vendre autrement la culture béninoise, c'est bien l'objectif final de cette initiative.

2025, une année phare pour la culture

Les priorités d'intervention du ministère du tourisme, de la culture et des arts pour la gestion 2025 sont larges et variées. Dans le secteur du tourisme, il s'agit du lance-



Le secteur du tourisme a connu plusieurs transformations...



...et est devenu un secteur créateur de richesse et d'emploi

ment de la destination Bénin ; la poursuite de la mise en œuvre du Plan de sécurisation du Parc Pendjari/W ; la poursuite des travaux de réalisation des infrastructures à Ganvié ; la poursuite des travaux des ouvrages du complexe "Marina" ; la poursuite des travaux de construction du village de vacances de type Club Med ; le démarrage des travaux de la construction du Musée des Rois et des Amazones du Danhomè (Murad) ainsi que la réhabilitation des Palais royaux d'Abomey ; la poursuite des travaux d'aménagement du musée Akaba Idenan de Kétou ; la construction du Musée d'art contemporain de Cotonou. Le démarrage de la construction de la maison Guèlèdè de Kétou ; la poursuite des travaux de réhabilitation et d'aménagement des couvents Vodun ; la poursuite des travaux de construction/réhabilitation des infrastructures à Ouidah ; les travaux d'aménagement et d'entretien des produits touristiques existants ; l'intensification des actions de valorisation des sites, attraits touristiques et leurs voies d'accès ; la poursuite et la finalisation des travaux de construction du Miv ainsi que la réhabilitation du Measa et du Palais Honmé. En ce qui concerne le secteur de la culture, il y aura la mise en service de plusieurs infrastructures culturelles ; la poursuite de la généralisation progressive des classes culturelles ; le démarrage de la construction des arènes culturelles ; la structuration des filières professionnelles et économiques et des mécanismes de financement du secteur culturel et artistique ; la mise en œuvre des dispositifs et des mesures inscrites dans la nouvelle loi sur la protection du patrimoine culturel ; la dynamisation de la coopération muséale et la circulation des biens patrimoniaux ; la dématérialisation de l'accès des populations aux ressources documentaires et aux services de lecture publique ; le démarrage des travaux de construction du Quartier culturel de Cotonou (Qcc) et la réalisation de la phase 3 des fresques du mur du Port autonome de Cotonou. D'autres grands chantiers sont envisagés comme l'organisation du festival des masques ; l'organisation du mois de la mode ; l'organisation du Festival "Vodun days" à Ouidah ; organisation des Nacc 2025 ; l'organisation du salon national du livre ; l'organisation du Grand Prix littéraire ; l'organisation de l'édition 2025 de l'événement "Chante et danse avec l'Amazone" ; la participation du Bénin au Salon international du textile africain (Sita) et l'organisation de la Journée Internationale du Souvenir de la traître négrière et de son Abolition (Jistna). Il sera aussi question de l'aménagement de la mare aux caïmans de l'arrondissement de Goumori (Banikoara) pour en faire un site touristique. De même en 2025, il sera procédé au zonage de réseaux de salles de cinéma et leurs équipements pour de nouvelles constructions.

Par ailleurs, le gouvernement s'applique non seulement à répondre aux attentes exprimées, mais également à renforcer la position du Bénin comme destination phare. Notre fierté réside dans l'accompagnement de cette transformation ambitieuse, en veillant à ce que chaque séjour au Bénin, soit le reflet authentique de l'âme, de la culture et de l'accueil chaleureux qui caractérisent le peuple béninois. Le défi est de contribuer à l'essor d'une destination unique et remarquable.

Sergino Lokossou

Revue semestrielle du programme Pnud-Bénin

État de droit et gouvernance au cœur des priorités

Le ministère du Travail et de la Fonction publique, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), a organisé vendredi 29 août 2025 à Cotonou la revue semestrielle du pilier « État de droit, démocratie, gouvernance et cohésion sociale » du programme de coopération 2024-2026. Une rencontre d'échanges pour dresser le bilan des avancées, identifier les défis et renforcer le partenariat autour des objectifs fixés.



De nouveaux engagements pour consolider la démocratie et représenter l'Etat de droit

Cette réunion a connu la présence des principaux acteurs gouvernementaux, les partenaires techniques et financiers ainsi que la société civile, pour la revue semestrielle du pilier 2 du programme de coopération entre le Bénin et le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud). Manon Bernier, représentante résidente adjointe du Pnud, s'est félicitée des liens historiques et humains entre le Bénin et le Québec. Elle a souligné l'importance de cette rencontre qui permet d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre du partenariat, tout en identifiant les défis à relever. « Les résultats obtenus sont le fruit de partenariats solides, mais il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre 100% des objectifs financiers et

d'impact», a-t-elle insisté, tout en réitérant l'engagement du Pnud à accompagner le pays vers la réalisation de la Vision Bénin 2060. Prononçant l'allocution d'ouverture de la rencontre, Jules Yehouenou, directeur adjoint de cabinet du ministère du Travail et de la fonction publique, représentant la ministre, a rappelé que cette revue constitue une étape essentielle du suivi conjoint du programme. Il a mis en avant la contribution des différents projets en cours, notamment la réforme et la modernisation de l'administration publique, le renforcement de l'accès à la justice, la consolidation de la démocratie et la prévention de l'extrémisme violent. « Cette revue permettra de tirer les leçons nécessaires et d'apporter des ajustements pour améliorer la per-

formance des projets», a-t-il affirmé, réaffirmant l'engagement du gouvernement à poursuivre les efforts de bonne gouvernance et de transparence. Avec un taux d'exécution global de 39 % ; 53 % en tenant compte des engagements et avances, les partenaires conviennent qu'il reste des défis à relever. Toutefois, l'esprit de concertation et la volonté commune affichée par les acteurs laissent entrevoir une amélioration notable d'ici la fin du programme en 2026. La rencontre s'est conclue sur un appel à renforcer la synergie entre les ministères, les partenaires techniques et financiers, et la société civile afin d'assurer une gouvernance inclusive et durable.

Gabin Goubiyi

Examens nationaux de Licence 2025 au Bénin

La date de composition reportée



Une nouvelle date retenue pour les examens nationaux de licence

La composition des épreuves écrites des examens nationaux de Licence, session de 2025 prévue pour se tenir le jeudi 04 septembre est reportée au lundi 08 septembre 2025. C'est à travers un communi-

qué daté du 02 septembre 2025 que la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Eléonore Yayi Ladékan a porté cette information à l'attention des candidats. « En raison de la

fête de Maouloud qui aura lieu le jeudi 04 septembre 2025, les examens nationaux de Licence prévus à la même date sont reportés au lundi 08 septembre 2025 », peut-on lire dans le communiqué signé par Koladé Josué Azandegbey, directeur adjoint de cabinet du Mesrs. Dans le même communiqué, il est précisé que les centres et horaires de composition initialement prévus n'ont pas connu de modifications. « Pour tous autres renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à la Direction des examens et concours (Dec/Mesrs) », a précisé le directeur adjoint de cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Pour rappel, les épreuves écrites de l'examen national de Licence, session de 2025 ont démarré depuis le lundi 18 août 2025 et vont s'achever le samedi 13 septembre 2025.

Patrice Zoundé (Coll)

Fête du Maouloud

La journée du 4 septembre fériée, chômée et payée

Au Bénin, la journée du jeudi 4 septembre 2025 est déclarée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national par le gouvernement en raison de la fête du Maouloud. La décision est prise conformément aux dispositions de la loi n°90-019 du 27 juillet 1990 fixant les fêtes légales en République du Bénin. Lire le communiqué rendu public à cet effet par le ministère du Travail et de la fonction publique.



MINISTRE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907 Cotonou
Tél : +229 21 30 25 70
info@travail.gouv.bj
www.travail.gouv.bj

LE MINISTRE

Cotonou, le 01 SEPT 2025

N° 028/MTFP/DC/SGM/DGT/SA

COMMUNIQUÉ

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique rappelle que conformément aux dispositions de la loi n° 90-019 du 27 juillet 1990 fixant les fêtes légales en République du Bénin, la journée du **jeudi 04 septembre 2025, Jour de Maouloud**, est fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

Au nom du Gouvernement, le Ministre souhaite à toute la communauté musulmane, une bonne fête.

Pour le Ministre et P.O.
Le Directeur de Cabinet,
Victorin V. HONVOH

Vu
Bon à diffuser

Adidjatou A. MATHYS

Lutte contre les violences basées sur le genre dans le septentrion

L'Inf scelle un partenariat avec les leaders religieux et les têtes couronnées



L'Inf renforce son alliance avec les leaders religieux et les têtes couronnées

Du 25 au 28 août 2025, des membres de l'Institut national de la femme (Inf), avec à leur tête Huguette Bokpè Gnacadja, présidente de l'Institut ont sillonné les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Borgou et de la Donga pour sensibiliser et obtenir l'adhésion des autorités religieuses et traditionnelles dans la lutte contre les

violences basées sur le genre. Cette tournée stratégique a abouti à la signature de conventions de partenariat, transformant l'engagement moral des dignitaires en responsabilités concrètes : veiller, sensibiliser et dénoncer les violences basées sur le genre. Lors de ce périple à Kandi, à Djougou, en passant par Natitingou,

Nikki et Parakou, les rois, les imams, les évêques et les chefs coutumiers ont unanimement réaffirmé leur soutien à cette noble cause. L'Inf mise sur cette alliance pour amplifier son action, en faisant de ces autorités des relais influents au sein des communautés.

www.lematinal.bj



IN MEMORIAM



Moi l'âme, retourne à ton repos ;
car yahweh ne comble de biens
Ps 116 v 7

Avis de Décès

Les grandes familles : ADJAFON, HAKPONDE, HOUNSOUNOU, AIDASSO et HOUNKPONOU

Les familles parentes, alliées et amis vous annoncent :
Le décès et le programme des cérémonies d'enterrement de leur très chère et regrettée
ADJAFON Marie Aimée
dite **Monmon-non's**
Revendeuse à Cococodji

Décès survenu le 15 août 2025 à Cococodji, à l'âge de 58 ans

Programme des Obsèques
Vendredi 19 septembre 2025
20H00: Veillée de prière en Eglise St Gabriel de Cococodji
Samedi 20 septembre 2025
07H30: Retrait du corps à la morgue "LES ANGES" d'Abomey-Calavi
09H00: Messe d'enterrement à l'Eglise St Gabriel de Cococodji
10H45: Départ pour Tori-Bossito du cortège funèbre
11H30: Exposition du corps dans sa maison maternelle à Tori-Bossito maison HOUNKPONOU
12H15: Départ pour Ouidah du cortège funèbre
12H45: Accueil du corps dans sa maison paternelle à Ouidah Zongo
13H00: Départ pour Ganganhouli (Kpomassè) du cortège funèbre
13H45: Accueil de la dépouille et exposition du corps dans sa famille paternelle à Ganganhouli
maison ADJAFON
* Inhumation dans l'intimité familiale
14H00: Réception

6.000f Demi

Priez pour le repos de son âme



ADJAFON Marie Aimée
dite **Monmon-non's**
Décédée le 15 août 2025 dans sa 58^{ème} année



58

SOUVENIR DE DECES

Tant et aussi longtemps que le cœur se souvient des êtres que nous aimons, ils y demeurent et y vivent :

23 Juillet 1993-23 Juillet 2025

cela fait 32 ans déjà que Pépé ADOSSOU Koulamy Zinsou Jean est devenu invisible à nos yeux.



Pépé ADOSSOU Koulamy
Zinsou Jean
23 Juillet 1993-23 Juillet
2025 : 32 ans déjà

05 Août 2010-05 Août 2025

15 ans déjà que mémé ADOSSOU Sahassi Odile-Rita née AZONYITO est devenue un souvenir vivant dans nos cœurs.



ADOSSOU Sahassi Odile-Rita
née AZONYITO
05 Août 2010-05 Août 2025 :
15 ans déjà

22 Août 2017-22 Août 2025

08 ans déjà que mémé ADOSSOU H. Marie-Philomène née AGBA est physiquement absente dans nos vies.



ADOSSOU H. Marie-Philomène
née AGBA
22 Août 2017-22 Août 2025 :
08 ans déjà

Leurs enfants et petits-enfants se souviennent particulièrement d'eux en cette période anniversaire et les recommandent à vos prières.

Gestion de la performance sociale et environnementale

Un référentiel pour renforcer la microfinance béninoise
(La question au cœur d'un atelier à Cotonou)

Le Directeur général de l'Agence nationale de surveillance des systèmes financiers décentralisés (Anssfd), Philippe Dahoui, a procédé au lancement de la deuxième session d'échanges avec l'Agence professionnelle des Sfd et les Institutions de microfinance sur le projet de cadre des normes de la Gestion de la performance sociale et environnementale (Gpse) adaptées au secteur de la microfinance au Bénin. C'était hier, mardi 2 septembre 2025 au siège de l'Anssfd à Cotonou.



Le Bénin veut améliorer la performance sociale et environnementale des Imf

Depuis quelques mois, le Bénin s'est doté de la loi n°2025-14 portant réglementation de la microfinance en république du Bénin. Cette loi fait expressément mention de la nécessité de disposer d'un cadre des normes de Gestion de la performance sociale et environnementale (Gpse). D'où l'initiative de cet atelier. Pour le directeur général de l'Anssfd, Ignace Dovi, « la microfinance, quel que soit son développement, a toujours deux volets : le volet social et celui financier ». En d'autres termes, la microfinance doit financer l'homme. Pour lui, le Bénin, à travers l'Anssfd, a fait la bonne option en décidant de s'approprier ces outils pour permettre à nos institutions de finan-

cer l'homme tout en sauvegardant l'environnement. A sa suite, Gilles da Costa, conseiller technique principal de l'Agence luxembourgeoise pour la coopération au développement (Lux Dev), partenaire de l'atelier, a remercié le Directeur général de l'Anssfd pour sa vision d'intégrer une activité qui va dans le sens de mettre en place normes de gestion de performance sociale et environnementale. Il a également salué la dynamique de création d'un cadre favorable au financement du climat ainsi que des entreprises engagées dans les activités qui favorisent la préservation de l'environnement. « Chaque secteur a ses réalités, et la microfinance béninoise, avec sa diversité et ses

enjeux, mérite un référentiel clair, cohérent, aligné sur les standards internationaux. » dira Philippe Dahoui, le directeur général de l'Anssfd. A l'en croire, cet atelier fait suite à celui de co-construction tenu le 19 mai 2025 et vise à présenter aux participants, la version finalisée du travail accompli à la suite des commentaires et observations recueillis, et à ouvrir un espace d'échanges sur la portée de ce cadre commun ainsi que sur les modalités pratiques de sa mise en œuvre, afin que chacun se l'approprie pleinement. Il a en outre assuré les partenaires présents de l'accompagnement technique de l'Anssfd, à travers le développement d'un outil d'autoévaluation et l'organisation des sessions de

formations spécifiques et pratiques. « Cela permettra un déploiement progressif et efficace de ces normes au sein de nos institutions. » s'est-il convaincu.

Quid de la portée et des modalités de mise en œuvre du cadre Gpse ?

Le texte présente le cadre commun Gpse spécifique au Bénin, destiné à toutes les institutions de microfinance (Imf) du pays. Il vise à renforcer la crédibilité et la durabilité du secteur à travers un outil de référence national qui harmonise les pratiques selon des standards internationaux adaptés aux réalités locales. Ce cadre apparaît également comme un levier de performance globale en conciliant viabilité financière et responsabilité sociale et environnementale, renforçant ainsi la confiance des clients et des partenaires. Il constitue enfin un outil de pilotage grâce à des indicateurs permettant d'évaluer et d'améliorer en continu la performance sociale et environnementale des Imf. Sa mise en œuvre se fera par une décision de l'autorité de supervision, en l'occurrence le ministre des Finances. Les prochaines étapes consisteront à développer un outil d'autoévaluation pour les IMF, à diffuser et vulgariser le cadre, à renforcer les capacités par des formations destinées aux formateurs et aux représentants des Imf, puis à assurer un suivi, une évaluation et une amélioration continue du dispositif.

Gabin Goubiyi

Vulgarisation des lois 2021-11 et 12 dans le Zou

Le Ssr et l'lvg au cœur des échanges avec le Ces

La salle de conférence de la Mairie de Bohicon a abrité, le vendredi 29 août 2025, la séance de vulgarisation de la loi n°2021-11 relative aux infractions commises à raison du sexe des personnes et celle n°2021-12 du 20 décembre 2021 modifiant et complétant la loi n° 2003-04 du 03 mars 2003 relative à la santé sexuelle et à la reproduction. Initiée par le Conseil économique et social (Ces) avec l'appui du Royaume des Pays-Bas et l'Abpf, cette rencontre qui a réuni les acteurs communautaires et institutionnels s'est focalisée sur la Santé sexuelle et reproductive (Ssr) tout en abordant le sujet sensible lié à l'Interruption volontaire de grossesse (l'lvg).



Le présidium de la séance

Ils étaient tous présents, cadres à divers niveaux, chefs traditionnels, élus locaux, femmes, parents, jeunes et organisations de la société civile pour être les témoins de la vulgarisation de deux lois importantes de la République : l'une relative aux infractions commises à raison du sexe des personnes et l'autre, liée à la santé sexuelle et reproductive. En ouvrant les travaux de la séance, Conrad Gbaguidi, président du Conseil économique et social (Ces) a rappelé le principal mobile qui sous-tend une telle activité tout en soulignant la valeur ajoutée qu'elle procure au bien-être et à la cohésion sociale au sein de nos communautés. A en croire ses propos, elle vise à éclairer davantage l'opinion publique sur le contenu des deux textes existants en vue de recueillir leurs suggestions pour les parfaire. Leur vulgarisation permettra d'harmoniser les points de vue et de réduire les conflits qu'ils engendrent dans les ménages. Deux communications animées par Rafiatou Alassane, Conseillère technique juridique au ministère des affaires sociales et Jean-Pierre Wangbè, Chef de la cellule juridique du Ministère de la santé ont servi de supports aux échanges. Il s'agit d'un exposé sur les lois n°2021-11 du 20 décembre 2021 portant dispositions spéciales de répression des infractions commises à raison du sexe des personnes et de protection de la femme en République du Bénin et la loi n°2021-12 du 20 décembre 2021 modifiant et complétant la loi N°2003-04 du 03 mars 2003 relative à la santé sexuelle et reproductive en République du Bénin, les deux communicateurs ont entre-

tenu les participants sur les contextes, défis et perspectives de ces instruments juridiques tout en abordant leur impact social sur les communautés. Le débat qui a suivi a été passionnant et surtout interactif entre les invités et la délégation. Tous en étaient satisfaits. Un objectif atteint, qui, faut-il le rappeler, selon le Zéphirin Kindjanhouédé, Coordonnateur Ces-Zou est de permettre une meilleure appropriation de ces deux lois par les citoyens afin qu'elles ne restent pas de simples écrits, mais qu'elles se traduisent dans les comportements et dans nos pratiques sociales.

Le Ces, une institution de proximité

« Nul n'est censé ignorer la loi », dit-on, mais le plus dur pour un Etat respectueux, reste la restitution de celle-ci auprès des populations, lorsqu'elle est adoptée et promulguée. Un défi désormais relevé par le Conseil économique et social (Ces) du Bénin qui dans ses nouvelles démarches depuis son installation, a instauré un dialogue franc et fructueux entre les populations à la base et lui, pour entre-autres porter à leur connaissance, les informations d'ordre public, indispensables à la cohésion sociale et économique. Une nouvelle dynamique sociale rendue possible, grâce au leadership éclairé du chef de l'Etat, Patrice Talon qui a vu juste non seulement en opérant cette réforme institutionnelle, mais surtout en y positionnant des hommes et femmes véritablement engagés dans la dynamique gouvernementale.

Zéphirin Toasségnitché
(Br Zou-Collines)

Deuxième session ordinaire de l'année 2025 de l'Acd-Ouémé de la Cnab

Discussions autour du Ptab
(Jean Loukpéda salue les efforts louables de Talon pour l'agriculture)

La deuxième session ordinaire de l'Assemblée consulaire départementale (Acd) de l'Ouémé de la Chambre nationale d'agriculture du Bénin (Cnab) s'est tenue, le lundi 1er septembre 2025 à la Direction départementale de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (Ddaep) à Porto-Novo. Le Plan de travail annuel budgétisé (Ptab) était au centre des discussions.

« Nous nous réunissons encore ici aujourd'hui à la session budgétaire pour l'adoption du budget de l'année 2026 en contribution à celui de la Cnab qui sera adopté au cours de la prochaine assemblée générale consulaire... », a déclaré le président de l'Assemblée consulaire départementale (Acd) de l'Ouémé d'agriculture du Bénin (Cnab), Jean Loukpéda, lors de l'ouverture de la session budgétaire de son organisation, ce début de semaine à Porto-Novo. Il a saisi cette occasion pour montrer l'importance de l'agriculture dans le développement national. « On ne peut pas parler du développement de l'agriculture sans nous. Aujourd'hui, la République a besoin de nous pour aller de l'avant. Nous savons ce

que chacun de vous essaie d'apporter à la nation au niveau du secteur agricole. Sans nous, il ne peut pas exister le développement agricole. Donc, sincèrement, je vous remercie et je prie le ciel pour qu'il puisse nous donner plus d'énergie pour que nous puissions faire face à ce défi... », a-t-il fait remarquer. Poursuivant son développement, Jean Loukpéda a remercié le chef de l'Etat pour tous ses efforts au profit de l'agriculture béninoise. « Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier les responsables du secteur agricole dans notre département pour leur accompagnement quotidien. Si nous les appelons, ils nous assistent. Ils portent nos doléances à la hiérarchie supérieure. Là, je voudrais remercier en votre nom le président de

la République, son excellence Patrice Talon pour le regard bienveillant qu'il a sur le secteur agricole, parce qu'avant son avènement, la Cnab avait pour toute l'année une modique somme. Mais, lorsqu'on lui a expliqué que sans l'agriculture, nous ne pouvons pas aller au développement souhaité dans son programme, l'année dernière, on a eu un budget de plus de 1,9 milliard. Aujourd'hui, sans notre Chambre, on ne peut pas aller aux interprofessions. On a déjà fait pour l'anacarde, le palmier, le soja. Après, il y aura pour le maraîchage, le riz, le manioc pour que nous soyons plus forts, parce que nous nous plaignons de notre marginalisation par rapport à la vente de nos produits. J'en profite pour dire merci

au chef de l'Etat... », a-t-il souligné. Ouvrant les travaux de ladite session, la représentante du directeur départemental de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de l'Ouémé, Esther Kpoviessi, a rassuré les producteurs du soutien de sa hiérarchie. « Chers élus consulaires du département de l'Ouémé, je suis convaincue que les activités que nous allons valider aujourd'hui répondront aux attentes et aux besoins des acteurs du secteur. Soyez rassurés que la Ddaep restera à vos côtés pour vous accompagner dans la réalisation des objectifs fixés à votre institution... », a-t-elle soutenu.

Jules Yaovi Maoussi
(Br Ouémé-Plateau)

Commune de Sèmè-Podji

Enabel dote la base navale dotée d'un poste médical stratégique

La base navale de Sèmè-Podji a célébré une étape majeure de son développement, le mardi 2 septembre 2025. Sous l'œil attentif de nombreuses autorités civiles et militaires, un poste médical a été officiellement inauguré, marquant un engagement fort des Forces armées béninoises (Fab) pour le bien-être de leurs troupes et des communautés environnantes.



Coupure du ruban lors de la cérémonie d'inauguration du poste médical

L'événement, qui s'inscrit dans les commémorations du 47^{ème} anniversaire de la Marine nationale, a mis en lumière la collaboration fructueuse entre l'institution militaire et ses partenaires, avec une mention particulière pour Enabel, l'Agence belge de développement, dont le soutien a été décisif. Le Général de brigade Fructueux Gbaguidi, Chef d'état-major général des Forces armées béninoises, a souligné l'importance de cette infrastructure. « La santé et le bien-être de nos personnels sont des piliers de notre efficacité opérationnelle », a-t-il déclaré, ajoutant que ce centre est un « investissement stratégique pour garantir la disponibilité et la performance de nos forces ». Ce nouveau poste médical, fruit de l'initiative du Chef d'état-major de la Marine

nationale, le Capitaine de vaisseau major Dossa Hounkpatin, n'est pas seulement destiné aux militaires. Il est aussi conçu pour les populations civiles de Sèmè-Podji et des localités avoisinantes, renforçant ainsi le lien crucial entre l'armée et la nation. « Ce choix traduit notre volonté traditionnelle de renforcer le lien armée-nation et bâtir un vivre-ensemble », a précisé le Général Gbaguidi, qualifiant le centre de "symbole de la solidarité".

Enabel, un partenaire clé pour la sécurité et le développement

La réussite de ce projet a été largement saluée, et les remerciements se sont multipliés à l'égard des partenaires. Mais le rôle d'Enabel a fait l'objet d'une attention toute

particulière. Selon le représentant d'Enabel-Bénin, Jérôme Oza, l'appui de l'agence s'inscrit dans une collaboration de plusieurs années avec l'Union européenne pour améliorer la sécurité et la sûreté maritimes du Bénin. Cette démarche vise, entre autres, à renforcer la compétitivité du Port autonome de Cotonou. L'engagement d'Enabel est à la fois "cognitif", avec le renforcement des capacités de la Marine nationale, et "infrastructural", Jérôme Oza a notamment révélé que la future base navale de Sèmè-Podji, dont la construction est en cours, est entièrement financée par Enabel et l'Union européenne. « Ce joyau va permettre à la Marine nationale et au pays dans sa totalité, de mieux contrôler les actes illicites qui pourraient

provenir de l'Est », a-t-il affirmé. L'inauguration du poste médical, avec sa "portée sociale", est un prolongement naturel de cet engagement. Le Capitaine de vaisseau major Dossa Hounkpatin a également rendu hommage à Enabel et aux autres partenaires, les remerciant pour leur "engagement exemplaire" et leur "disponibilité sans faille". La cérémonie a pris fin avec les mots du Général Gbaguidi, qui a déclaré le poste médical "officiellement ouvert", souhaitant qu'il devienne un "havre de paix et de rétablissement" pour tous. Ce poste médical ne symbolise pas seulement le progrès militaire, mais aussi une vision partagée du développement, où la sécurité et la santé sont des fondations indispensables.



Un précieux joyau érigé à Sèmè-Podji

Afrique

Le Ghana destitue la présidente de la Cour suprême Gertrude Araba Esaaba Torkornoo

La plus haute magistrature du Ghana, Gertrude Araba Esaaba Torkornoo, a été destituée lundi 1er septembre par le président de la République. La destitution de la présidente de la Cour suprême, inédite dans l'histoire de la IVème République, est l'épilogue de six mois d'enquête pour malversations de la magistrature. Sa suspension, pendant la durée de la procédure, avait été dénoncée par le principal parti d'opposition.

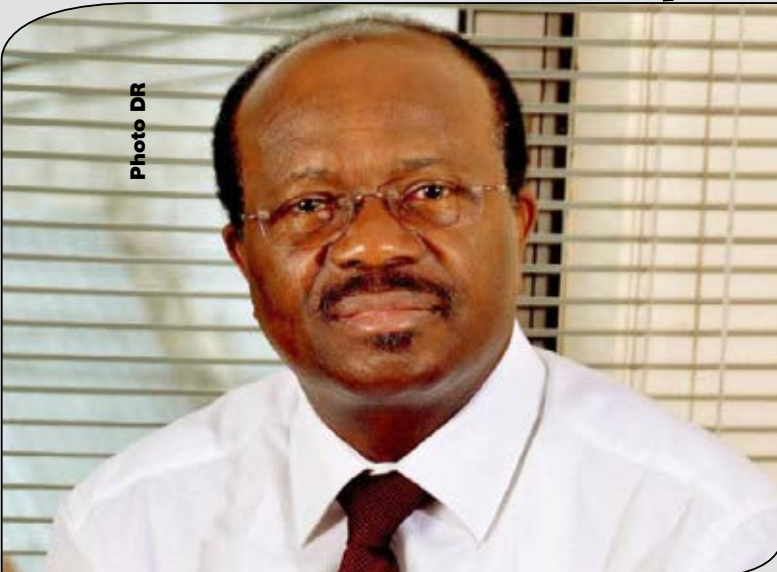
Il s'agit d'une décision « en accord avec la Constitution », suite au rapport du comité d'enquête estimant que les « motifs de mauvaise conduite » étaient « fondés ». Voilà comment, par le biais d'un communiqué, la présidence du Ghana a justifié la destitution de la plus haute magistrate du pays, Gertrude Araba Esaaba Torkornoo. À l'origine de cette décision figure une pétition déposée par un citoyen ghanéen. Ce dernier accusait notamment la présidente de la Cour suprême de rendre des décisions de justice biaisées et infondées, ainsi que de mal utiliser les fonds publics. Des accusations dont s'est toujours défendue la principale intéressée.

Suspendue depuis l'ouverture de l'enquête, il y a près de six mois, Gertrude Araba Esaaba Torkornoo dénonçait, lors d'une conférence de presse en juin, une procédure qui « enfreignait toutes les règles régissant la justice dans le pays ». Nommée à la tête de la Cour suprême par l'ancien président Nana Akufo-Addo en juin 2023, la magistrate avait reçu, le temps de l'enquête, le soutien du Nouveau parti patriotique. Aujourd'hui principal parti d'opposition, ses membres avaient manifesté en mai pour dénoncer un abus de pouvoir de la part de l'actuel chef de l'État, John Dramani Mahama.

rfi

Carnet noir

Emmanuel Golou n'est plus



Le Conseil économique et social (Ces) du Bénin est en deuil. Le deuxième vice-président de l'institution a tiré sa révérence mardi 2 septembre au Centre national hospitalier universitaire Hubert Koutoukou Maga (Cnhu-Hkm) des suites d'une maladie. Emmanuel Golou a été ministre de l'Energie et plusieurs fois député. Il a dirigé le Parti social-démocrate (Psd) de Bruno Amoussou. Jusqu'à sa mort, il était membre du Bureau exécutif national (Ben du parti Bloc républicain (Br).

www.lematinal.bj

GRUPE DE PRESSE
MATINAL
LE DEFI D'UNE GENERATION

Edité par «Matinal Communication»
Fondé en 1997 N°219/MISAT/DC/DAI/SCC
Siège Principal : Corré N° 5208 Dondji-Cotonou
(Dernière Imprimerie Tundji à côté de Capob)
ISSN : 1840-6745 / Dépôt Légal : N°156 du 2/2/18
Email : contact@lematinal.bj
www.lematinal.bj
Tél : (+229) 01 21 33 14 27 / 01 21 31 49 20 / 01 99 04 06 96

Directeur de Publication

Serge ADANLAO

Tél : 01 96 10 97 04 / 01 68 54 41 22

Rédacteur en Chef

Gabin GOUBIVI

Tél : 01 68 54 41 32

Chef d'Édition et Coordonnateur des Régions

Odi AITCHEDJI

Tél : 01 68 54 41 23

Chef Des Sociétés Culture et Sport

Léonce ADJEVI

Tél : 01 99 04 06 96

Coordonnateur des Enquêtes et Investigations

Félien FANGNON

Tél : 01 68 43 52 49

Chef Cellule Informatique

Euloge ATINDOGBE

Tél : 01 97 14 90 23

RADIO OCEAN FM

Directeur de la Radio

Glégan Léonide Hyppolyte

Tél : 01 68 54 41 30

MATINAL ONLINE

Coordonnateur du Matinal Online

Léonce ADJEVI

Tél : 01 99 04 06 96

Chefs Bureaux Régionaux

Jules Yaoovi Maoussi

(Ouémé-Plateau)

Tél : 01 97 68 76 47

Jean-Eudes CHICHA

(Mono-Couffo)

Tél : 01 68 43 52 87

Zéphirin TOASSEGNITCHE

(Zou-Collins)

Tél : 01 68 43 52 71

Direction des Ressources Humaines et de la Logistique

Monique Dougbadji

Tél : 01 68 54 41 34

Direction Commerciale

Tél : 01 21 31 49 20

commercial@lematinal.bj

Direction Commerciale et Marketing

Romarc AKOZE

Tél : 01 97 40 47 01 / 01 68 54 41 38

romarcimayeul@gmail.com

Commission béninoise des droits de l'homme

La nouvelle mandature prend ses marques

(Les membres à la Cour constitutionnelle)

Le président de la Cour constitutionnelle a reçu en audience le mardi 02 septembre 2025, les nouveaux membres de la Commission béninoise des droits de l'homme (Cbdh). Conduite par son président, Abou-Bakari Imorou, cette démarche de la nouvelle mandature vise à présenter au président Dorothe Sossa son projet de gouvernance des droits humains, conformément aux dispositions d'une nouvelle loi qui régit désormais son fonctionnement.



La nouvelle mandature de la Cbdh chez Dorothe Sossa

Composée de sept commissaires aux profils variés (juristes, médecins, spécialistes des droits des femmes et des personnes handicapées), la délégation s'est félicitée de la qualité des échanges avec le président Sossa. Le président de la Cbdh a salué l'ouverture et la disponibilité de la haute juridiction à accompagner son institution dans sa mission, notamment en cette période électorale où le respect des droits humains est crucial.

Le président Dorothe Sossa, fidèle à sa réputation de juriste engagé, a prodigué des recommandations précieuses aux nouveaux membres. Il a réaffirmé son engagement à soutenir la Cbdh, assurant que les portes de la haute juridiction resteront ouvertes pour toute collaboration utile au renforcement de la démocratie et de l'État de droit au Bénin.

Déclaration du président de la Cbdh à la Presse

« C'est une nouvelle mandature qui vient de démarrer. On a prêté serment le 21 juillet dernier et donc après notre installation, on a entrepris de rencontrer les responsables des institutions de la République, de rencontrer certains cabinets ministériels afin d'échanger avec eux sur ce qui peut être considéré comme notre projet de gouvernance de la question des droits humains de façon générale dans notre pays. Cette démarche tient de ce que la nouvelle mandature est instituée par une nouvelle loi qui mérite d'être bien comprise déjà par nous-même, mais aussi des différents interlocuteurs, des différents responsables des institutions avec lesquelles nous sommes invités à collaborer. On est déjà un peu dans la fièvre des élections. La Cour consti-

tutionnelle joue un grand rôle dans le processus et nous, en tant que spécialistes des droits humains, nous sommes aussi invités à participer au processus, donc bien entendu du respect des droits humains le long du processus. Il était important pour nous d'aller rencontrer la Cour constitutionnelle et d'échanger assez rapidement de ces questions-là, de ces agendas, des contraintes et puis de ce qu'on peut faire ensemble en tant qu'institution républicaine pour accompagner le processus pour le bien du pays. On peut retenir à l'issue de l'audience cet engagement du président de la Cour constitutionnelle déjà de nous accompagner, dans le processus qui est le nôtre, mais aussi nous a clairement signifié que les portes de la haute juridiction sont grandement ouvertes et qu'à chaque fois qu'il y a besoin, ils ne feront pas marchander

leur accompagnement. Sur ces questions-là, la Cour constitutionnelle, c'est une institution qui est beaucoup plus ancienne que la nôtre. Comme je l'ai dit, la nôtre vient d'être instituée avec la nouvelle loi. C'est vrai que la commission existe déjà, mais il y a de nouveaux mécanismes qui sont mis en place. Il y a toute une dynamique nouvelle qui est engagée. Et donc, pour nous, c'est un plaisir de savoir que la Cour constitutionnelle est prête à nous accompagner, prête à collaborer avec nous et prête à chaque fois que besoin se fait sentir, à nous écouter et voir ce qu'elle peut apporter de plus dans la mission qui est la nôtre ». Cette audience, au-delà de sa portée protocolaire, symbolise une volonté commune de faire des droits humains une réalité tangible pour chaque citoyen béninois.

Ap-Pcc

Démantèlement d'un point de vente de chanvre indien à Covè

03 personnes interpellées

(Saisie d'une quantité importante de produits prohibés)

La Police républicaine poursuit la guerre contre l'usage et la commercialisation de produits psychotropes qui menacent la sécurité et la santé publique au Bénin. Ainsi, grâce à l'activation de ses réseaux de renseignements, les agents du commissariat de l'arrondissement de Covè ont interpellé trois (03) individus impliqués dans le trafic de chanvre indien. L'opération s'est

déroulée le lundi 1^{er} septembre 2025 dans le quartier Agabossa, situé dans l'arrondissement de Naogon. Selon les faits rapportés par la Police, les forces de l'ordre ont effectué une descente dans une maison identifiée comme un point de vente de chanvre indien. Sur-place, les fonctionnaires de Police ont interpellé le tenancier des lieux et son épouse, tous deux auteurs présumés

des faits incriminés. La perquisition effectuée à leur domicile a permis la saisie d'une quantité importante de produits prohibés. Parmi les éléments découverts figurent dix (10) emballages de chanvre indien, trente-six (36) joints du même produit, ainsi qu'un bidon contenant une quantité substantielle de graines du produit prohibé. Au cours de l'opération, une troisième personne,

complice présumée, a été arrêtée alors qu'elle tentait de dissimuler une grande quantité de chanvre indien. Les trois (03) individus interpellés ont été placés en garde à vue et seront prochainement transférés à l'Office central de répression du trafic illicite des drogues et précurseurs (Ocertid) pour des enquêtes plus approfondies.

Patrice Zoundé (Coll)

Responsabilité juridique dans les opérations militaires

Dorothe Sossa appelle à un respect strict des droits de l'homme

Le colloque international sur la responsabilité juridique dans les opérations militaires, coorganisé par le Bénin et les États-Unis, a poursuivi ses travaux ce jeudi 28 août 2025 à Cotonou avec une communication très attendue du Président de la Cour constitutionnelle du Bénin. Dorothe Sossa a livré une communication d'une rare densité sur le thème : « Le respect des droits de l'homme dans les opérations militaires ». Un message fort, à l'heure où les enjeux sécuritaires se mêlent aux impératifs de justice et de dignité humaine.



Devant un auditoire attentif et composé de hauts responsables militaires, de juristes internationaux et de représentants d'organisations civiles, le président de la Cour constitutionnelle a d'entrée de jeu, rappelé que la sécurité est la première richesse d'un peuple, mais qu'elle ne saurait être assurée au mépris des droits fondamentaux. Le président Dorothe Sossa a distingué deux branches du droit de la guerre : le ius ad bellum, qui encadre le recours à la guerre, et le ius in bellum, qui régit la conduite des hostilités. Ce dernier, a-t-il insisté, s'applique à toutes les parties, quel que soit le motif du conflit.

Le droit international humanitaire, fondé sur les Conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles additionnels, impose des règles strictes pour protéger les civils, les blessés, les prisonniers et le personnel humanitaire.

Le conférencier a mis en lumière l'article 3 commun aux quatre conventions, qui fixe des standards minimaux de traitement humain, même dans les conflits armés non internationaux. « Ces textes doivent être le bréviaire des commandants militaires », a-t-il martelé, en invitant les forces armées à s'y référer systématiquement. Dans sa communication, le président de la Haute juridiction a également dénoncé les attaques ciblées contre les civils, les déplacements forcés,

l'usage d'armes indiscriminées et les violences sexuelles, tout en soulignant que même face à des groupes armés qui bafouent le droit, les forces régulières doivent rester exemplaires.

En cas de violations graves, le droit pénal international prend le relais. Crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide : autant d'infractions passibles de poursuites devant les juridictions internationales. Le Professeur titulaire de droit privé a cité les cas du Rwanda et de l'ex-Yougoslavie comme exemples de dérives tragiques sanctionnées par la justice. Il a mis en avant la mission de la Cour constitutionnelle dans la protection des libertés et la prévention des abus, même dans les situations exceptionnelles.

En conclusion, le président Sossa a lancé un appel solennel à la conscience des forces armées : « La paix durable ne peut émerger que d'une guerre menée avec dignité, retenue et respect des droits fondamentaux. » Son intervention, saluée par l'assistance, réaffirme la place centrale du droit dans les opérations militaires et rappelle que la force ne doit jamais se substituer à la justice.

Ce colloque qui s'est achevé cet après-midi, a rassemblé des juristes, militaires, législateurs et experts en droit international venus d'une trentaine de pays africains.

Ap-Pcc

Championnats nationaux de tennis 2025

De nouveaux talents émergent au Bénin
(Pacôme Kakpo et Eléaza Honfoga marquent la compétition)

Du 25 au 30 août 2025, le tennis béninois a connu la nouvelle édition de ses championnats nationaux. Organisée sur les courts du Stade Charles de Gaulle à Porto-Novo et de l'Académie Darboux à Cotonou, la compétition a rassemblé plus de 200 participants venus de tout le pays. De la jeunesse aux seniors, en passant par les catégories 10, 12, 14, 16, 18 ans et moins, cet événement a confirmé le dynamisme de la discipline.



Le tennis féminin avec le plein de spectacle

L'apogée du tournoi a été marquée par les finales des catégories seniors. Chez les hommes, Pacôme Kakpo a livré une performance mémorable en s'imposant face à Morgane Ségodo (6-3, 4-6, 7-6 (4)) au terme d'un match haletant qui a tenu le public en haleine. C'est une double victoire pour Pacôme Kakpo, qui avait déjà décroché le titre dans la catégorie des 18 ans et moins après avoir battu Précieux Bécoudé (6-2, 3-6, 6-4). Du côté des dames, la finale a couronné Eléaza Honfoga, qui a dominé Pascaline Vitou (6-3, 3-6, 7-5) après un duel tout

intense. Ces deux victoires témoignent du haut niveau atteint par les joueurs béninois.

L'Atlantique-Littoral, en tête des Ligues

Le classement des ligues, basé sur le nombre de médailles obtenues, a mis en évidence la suprématie de la région Atlantique-Littoral, qui a rafflé pas moins de neuf médailles d'or, quatre d'argent et huit de bronze. Elle devance ainsi largement l'Atacora-Donga (3 or, 7 argent, 4 bronze) et l'Ouémé-Plateau (1 argent). Les ligues du Mono-Couffo,

du Borgou-Alibori et de Zou-Collines complètent le classement, respectivement à la 4ème, 5ème et 6ème place.

Reconnaissance et soutien pour les athlètes et les entraîneurs

Le championnat ne s'est pas limité à la compétition : les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie ont reçu des lots de consolation, tels que des balles et des cordages. Pour les seniors, la Fédération béninoise de tennis (Fbt) a été particulièrement généreuse, offrant des bourses de dix mois aux quatre premiers de chaque catégorie, en plus d'un accompagnement financier pour leurs participations à des tournois internationaux. En reconnaissance de leur travail, les entraîneurs des différentes ligues ont également reçu du matériel, soulignant l'importance de leur rôle dans le développement des talents.

Pour Bernardin Codjo, secrétaire général de la Fbt, cette édition 2025 a été une véritable révélation, marquant l'émergence d'une nouvelle génération de joueurs prometteurs.

www.lematinal.bj

Open de Teqball de Cotonou

Coup de maître pour Tori-Bossito Tc

L'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et au Madagascar (Asecna) a abrité, le 29 août 2025, la toute première édition de l'Open de Teqball de Cotonou. Initiative de la Fédération béninoise de teqball (Fbt), l'événement a tenu toutes ses promesses en offrant un spectacle de haut niveau, couronné par une finale à suspense.



Le teqball béninois en pleine expansion

Au terme d'une compétition intense, c'est Chédraz Aho-madi, joueur du Tori-Bossito Teqball club, qui a inscrit son nom en lettres d'or au palmarès. En simple, le jeune talent a dominé ses adversaires, faisant étalage de sa maîtrise technique et de sa puissance de frappe. Sa victoire en finale sur le score sans appel de 12 à 9 face à Théo Gnanvi de Aïdegnon Teqball club a scellé son statut de premier champion de l'Open de Cotonou.

L'Open de Cotonou, réservé aux clubs du sud du pays, a permis aux athlètes de peaufiner leur jeu après le récent championnat national. Vincent Francis Kpognihoun, président de la Fbt, a salué le niveau des joueurs, soulignant l'objectif de l'événement. « Permettre aux joueurs de s'exercer en vue des prochaines compétitions internationales afin qu'ils soient bien aguerris », a-t-il précisé. Cette compétition n'est d'ailleurs qu'un

début, puisque d'autres Open sont prévus dans les régions du Bénin. Preuve que la discipline gagne du terrain. La troisième place sur le podium final à Cotonou, a été décrochée par Josué Zoungla de Aïdegnon Teqball club, qui s'est imposé avec panache face à Ambroise Djidonou dans la petite finale (13-11). Une performance qui confirme la profondeur du vivier de talents au sein des clubs affiliés à la Fbt. Les organisateurs et notamment le directeur technique national adjoint, Septime Guénolé Mèvo, ont d'ailleurs félicité tous les participants pour leur engagement et leur esprit sportif. Le Teqball, sport hybride alliant l'agilité du football et la précision du tennis de table, continue de séduire de plus en plus d'adeptes. Avec des initiatives comme cet Open, la Fédération béninoise de teqball se positionne comme un acteur majeur dans l'essor de cette discipline au Bénin, préparant le terrain pour de futurs exploits sur la scène internationale.

www.lematinal.bj

Éliminatoires de la Coupe du monde

Les Amazones U20 en regroupement à Misserété dès ce jour

Le sélectionneur des Amazones U20 du Bénin a dévoilé la liste des joueuses retenues pour le prochain stage de préparation. Du 3 au 8 septembre 2025, l'équipe se retrouvera à Misserété pour préparer la double confrontation cruciale contre la Guinée. Ce rassemblement marque le début des préparatifs pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du monde féminine U20. Les jeunes footballeuses devront se montrer à la hauteur pour espérer se qualifier, avec le match aller prévu le 19 septembre 2025 à Lomé (Togo) et le match retour qui se jouera à Bamako (Mali), entre le 26 et le 28 septembre 2025. Voici la liste complète des joueuses convoquées.

LISTE DES JOUEUSES RETENUES POUR UN STAGE DE SELECTION EN EQUIPE NATIONALE FEMMEU20 A MISSERETÉ DU 3 AU 8 SEPTEMBRE 2025

N°	Nom	Prénoms	Poste	Club
1	ABIKOU	Gloria M.	Gardiennne	2AII
2	HOUNKPEVI	Bella	Défense Centrale	UMSA
3	VITOWANOU	Ancelou Sina	Défense Centrale/ Droite	Black Stars
4	SESSINOU	Gloria	Latérale Gauche	ASOD
5	GBODO	Florida	Défense centrale/ Milieu	As Calabar
6	AMIDOU	Audith	Défense centrale	AS - JFA
7	CLOUFADE	Dorcas	Latérale Gauche	As Lagarde
8	IDRSS	Nansarine	Milieu Défensif	AS FEP
9	BABA	Sandra	Milieu Droit	Victoria FC
10	ABIKOU	Leana	Défense centrale	UMSA
11	EBI	Des Cedric	Latérale Gauche	UMSA
12	VIDINHOUEDE	Estelle	Défense centrale	UMSA
13	KPADONOU	Joelle	Milieu	UMSA
14	QUIRELI	Yacine	Milieu	Anonmi
15	HOUNKPO	Prisca	Milieu	AS - JFA
16	CHABI	Charafath	Excuseuse Droite	Kabongo
17	ADAMI MAMA	Rahab	Milieu	Kabongo
18	TITIRI	Auriane	Excuseuse GA/ Milieu	DAS FC
19	YOVO	Roukiah	Milieu	AS - JFA
20	DIMON	Ahigai	Attaquante	As Star FC DASSA
21	GBADESSI	Angela	Milieu/Excuseuse D & G	As Cotonou
22	AZIKPONON	Maria	Milieu	As Cotonou
23	DELEWANO	G. Grace	Excuseuse Gauche	ASOD
24	AQUAVI	Elizabeth	Milieu	UMSA
25	LOKESSEU	Hemerson	Milieu	AS Lagarde
26	SOUEROU	Houssain	Excuseuse	As Lagarde
27	FITCHOU	Lady	Attaquante	As Lagarde
28	SABI MANIN	Rahab	Attaquante	Kabongo
29	AHO	F. Merveille	Attaquante	Léopard OM
30	LACHILE	Donatienne	Attaquante	TRISIX
31	ADJOM	Viviane	Attaquante	ASOD
32	SEWOVON	KOSSIMA	Attaque	AS - JFA
33	TE TEH	Bernice	Attaque	Dynamique
34	GANDONOU	Romaine	Attaquante	Tambours FC
35	SAIZONOU	Larissa	Gardiennne	UMSA
36	YESSOU OU	Moussadindou	Gardiennne	AS Lagarde

Ouzirou ARDOURAYE
Entraîneur

www.lematinal.bj

Championnats nationaux de badminton

Les champions du Bénin 2025 sont connus

Les 30 et 31 août 2025, la Fédération béninoise de badminton a organisé avec succès l'édition 2025 de ces championnats nationaux. À Akpakpa, dans la municipalité de Cotonou, l'événement a rassemblé plus de 200 badistes déterminés. L'ambiance était électrique, les échanges spectaculaires, et le public a pu assister à de véritables prouesses techniques.



Les meilleurs de la saison récompensés

Ces championnats ont tenu toutes leurs promesses, couronnant les meilleurs athlètes dans diverses catégories, des simples aux doubles, en passant par le para badminton. En organisant ces compétitions, l'objectif de la Fédération béninoise de badminton était de révéler les nouveaux talents et d'affirmer la suprématie des champions en titre. L'intensité des matchs a confirmé la vitalité de ce sport au Bénin. La finale masculine a été le théâtre d'une confrontation attendue entre Oswald Ash Fano-Dosh et Carlos Ahouangansi. Avec une maîtrise technique impressionnante et une mobilité hors du commun, Fano-Dosh a surclassé son adversaire. Il s'est imposé en

deux sets (21-16, 21-15), consolidant ainsi son statut de référence du badminton béninois. Chez les dames, la finale a opposé Gladys Acakpo à Flora Kpogbé-mabou. Malgré la résistance de Kpogbé-mabou, gênée par une blessure, c'est la régularité et la précision de Gladys Acakpo qui ont fait la différence. Elle a remporté le match en deux sets sans appel. Le duo gagnant Fano-Dosh et Acakpo a également fait sensation en double mixte. Leur parfaite entente sur le court et leur efficacité redoutable leur ont permis de décrocher une nouvelle victoire, sous les applaudissements d'un public conquis et en présence d'autorités sportives et culturelles,

dont le président du Comité national olympique et sportif béninois (Cnos-Ben), Julien Minavao.

L'avenir du badminton béninois s'annonce radieux

Cette édition 2025 restera un moment fort pour le badminton au Bénin. Au-delà des performances, elle a mis en lumière l'engagement des athlètes et l'émergence d'une nouvelle génération de joueurs talentueux. Le succès de l'événement et l'enthousiasme général confirment que le badminton a de beaux jours devant lui dans le pays.

www.lematinal.bj



PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Cotonou, le 22 AOUT 2025

AVIS N° 2625/2025/SIRAT/PRMP/DP-BEP/CP/CSEO/SP-PRMP

RESULTATS DE L'EVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LES ETUDES TECHNIQUES ET LE
CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES RURALES.

- DP N°05/2025/SIRAT/DG/PRMP/DP-BEP/CP/CSPPR/CP/SP-PRMP du 17 avril 2025.

Référence SIGMAP : PI_PRIMA_106998

Avis de Non-Objection n° FIDA BEN-2000003066-0221-NP-OTHER/21902 en date du 13 Août 2025

MODE UTILISE : DEMANDE DE PROPOSITIONS

Pli N°	Soumissionnaire (s) présélectionné(s)	NOTE TOTAL [Max 100]
1	DIC BTP	98,80
3	HORSE	91,35
2	BECI BTP	86,63
4	ASSURANCES BTP	84,40
5	SDP	67,55

DECISION :

Les candidats présélectionnés seront invités pour la suite de la procédure.



PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Cotonou, le 22 AOUT 2025

AVIS N° 2631/2025/SIRAT/PRMP/DP-BEP/CP/CSEO/SP-PRMP

RESULTATS DE L'EVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MAINTIEN D'ŒUVRE COMPLETE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MARCHES DE DEMI-GROS ET CENTRES DE COLLECTES.

- DP N°06/2025/SIRAT/DG/PRMP/DP-BEP/CP/CSPPR/CP/SP-PRMP du 17 avril 2025.
- Référence SIGMAP : PI_PRIMA_106997
- Avis de Non-Objection n° FIDA BEN-2000003066-0223-NP-OTHER/21890 en date du 13 Août 2025

MODE UTILISE : DEMANDE DE PROPOSITIONS

Pli N°	Soumissionnaire (s) présélectionné(s)	NOTE TOTAL [Max 100]
1	URBA TROPIQUES	98,75
3	NOUVELLE VISION SARL	96,25
2	K2 ARCHITECTES INTERNATIONAL	91,25

DECISION :

Les candidats présélectionnés seront invités pour la suite de la procédure.



Annonce de décès

La Collectivité AGAÏ SOHOUE de Tori-Bossito
La Collectivité SOGNIGBE de Gbèdémèto à Avrankou

Les Familles LOGBO FASSINOU, LOGBO Houahinou de
Adja-Gbodjè et de Hounsa ;
La Famille LOGBO NOUDEKE de Houmè Porto-Novo ;
La Famille SOGNIGBE de Gbèdémèto à Avrankou ;
La Famille HOUNGBEME de Vakou, de Tori-Bossito et de Franco ;
La Famille AGUEH de Gbèdémèto et de Guéviè Porto-Novo ;
Les Familles ZINVOEDO et DODOU d'Ikpilè et de Porto-Novo ;
La Famille DIDAVI de Polé ;
Les Familles SALANON et DAH-ZOUNDJU de Sèdjè-Houègoudo
La famille ALIOTON d'Adjohoun.

Les frères et sœurs du défunt

Veuve LOGBO Darnienne (dite sœur Abidjan)
Mr LOGBO Séverin, son épouse et ses enfants
Mr LOGBO Antoine (dit Awanon), son épouse et ses enfants ;
Mme LOGBO Cécile (dite sœur Ouidah) ;
Mme LOGBO Joséphine, son époux et ses enfants ;
Mr LOGBO Adolphe, son épouse et ses enfants ;

Mr LOGBO Marcel, son épouse et ses enfants ;
Mme LOGBO Bernadette, son époux et ses enfants ;
Mme LOGBO Françoise ;
Veuve LOGBO Josée et ses enfants ;
Mr LOGBO Gustave, son épouse et ses enfants ;
Mme LOGBO Julienne, son époux et ses enfants ;
Mr HOUNGBEME Sylvain ;
Mr AGBODJOGBE Mathias ;
Veuve OUTOU Epiphane et ses enfants ;

Les frères et sœurs AKONDE

Les enfants des FEUS
LOGBO Adandé
LOGBO Agossi Denise
LOGBO Cosme Zinsou
LOGBO Edouard
LOGBO David
LOGBO Florentin
LOGBO Joseph
LOGBO Cyrillène
LOGBO Allagbé Justin
LOGBO Dossou Paul ;

La Veuve
SALANON Ida Epouse LOGBO

Les enfants du défunt

Mr LOGBO Vidjinnagni, Pasco Harrod, son épouse et ses enfants
Mr LOGBO Sèna Romuald Damar, son épouse et ses enfants ;
Mr LOGBO Sonagnon Ulrich Firéjus, son épouse et ses enfants ;
Mr LOGBO Sèdjè Marius Kenneth Rostow, son épouse et ses enfants ;
Mr LOGBO Vignon Groussay Céraldo, son épouse et son enfant ;
Mlle LOGBO Biwa Imine Immaculée Clémence et son fiancé.

Les petits-enfants du défunt

Marie-Michelle, Marie-Florence, Fidélia, Déo-Gratias, Clément,
Christ-Kévin, Yoann, Ilan, Sènam.

Les familles parentes

AGOSSOU Guy-Léon (GLASSEM SA), TOFFOUN, BOSSA,
DEGUENON, LAWANI, DJAKPO, BABALOLA, MAMVENGI.

Les familles parentes, alliées et amies, ont la vive douleur de vous
annoncer le décès de leur très cher et regretté : enfant, frère,
cousin, époux, père, oncle, beau-père, grand-père.



LOGBO Sèvèho Clément

Administrateur des services financiers à la retraite
Enseignant Formateur
Ancien Directeur de l'Administration au MESRS
Chevalier national de l'Ordre national du mérite
Endormi dans la paix du Seigneur
le Mardi 05 Août 2025 muni des sacrements de l'Eglise

77 ans

Programme des obsèques

Jeudi 04 septembre 2025

20H30 : Messe de requiem en l'église catholique Saint Michel
de Cotonou

Vendredi 05 septembre 2025

17H00 : Retrait du corps à la Morgue Funéraire les Angos
d'Abomey Calavi

18H00 : Arrivée du corps en son domicile à Akpakpa Suru-Lere
Parcelle S lot 504

20H00 : Veillée corps présent en son domicile à Gbèdagba (Stc Rita)
Carré 520 derrière le 8^{ème} arrondissement de Cotonou

Samedi 06 Septembre 2025

07H30 : Exposition du corps en son domicile à Gbèdagba (Stc Rita)
Carré 520 derrière le 8^{ème} arrondissement de Cotonou

09H30 : Départ pour l'église catholique Saint Michel de Cotonou

10H30 : Messe corps présent en l'église Saint Michel de Cotonou

12H00 : Départ pour Porto Novo

13H00 : Absoute en l'église Saint François de Sales d'Akonébo
à Porto-Novo

14H00 : Inhumation dans l'intimité familiale

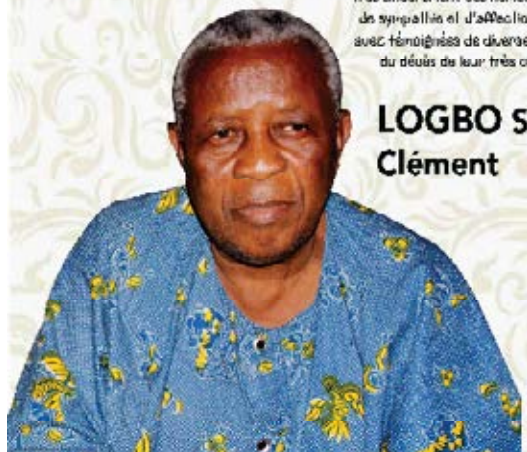
Dimanche 07 Septembre 2025

10H00 : Messe de huitaine et d'enlèvement de deuil en l'église
catholique Saint Michel de Cotonou

Remerciements

Les Familles éplorées, les Familles parentes, alliées et amies vous remercient
très sincèrement des nombreuses marques
de sympathie et d'affection que vous leur
avez témoignées de diverses manières lors
du décès de leur très cher et regretté

LOGBO Sèvèho
Clément



Election présidentielle de 2026

Démarrage du retrait des fiches de parrainage

Comme nous l'avions annoncé, la délivrance des formulaires de parrainage aux députés et maires pour la présidentielle de 2026 au Bénin a démarré. Députés et maires font le défilé depuis hier mardi 2 septembre 2025 au siège de la Commission électorale nationale autonome (Céna). Objectif, s'approprier le précieux sésame afin de pouvoir parrainer leur candidat pour la présidentielle de avril 2026.



Le maire Christian Houétchénou recevant sa fiche

Cette étape, inscrite dans le calendrier électoral, constitue un moment clé du processus de désignation des candidats. Le premier élu à retirer son formulaire est William Fangbédji. Maire de la commune de Lalo, il s'est dit heureux d'avoir ouvert la marche, tout en saluant l'importance de cette étape. Dans la foulée, d'autres maires se sont également présentés au siège de la Céna. Le maire de Dogbo, Magloire Agossou, a souligné la bonne organisation de l'opération. Le mouvement a ensuite été suivi par Blaise Békakoua, maire de Toucoustouna, ainsi que les maires de Malanville et de Ouidah. La dynamique n'a pas été l'apanage des élus locaux.

Les députés du groupe parlementaire Les Démocrates se sont mobilisés en bloc pour retirer leurs formulaires. Conduite par les députés Eric Houndété, Basile Ahossi, Nourou Atchadé, Joël Godonou, ces élus du parti de l'opposition, ont retiré leur fiche de parrainage. A l'occasion, la députée Edwige Tossa, rapporteur du groupe, a insisté sur la portée symbolique de cette démarche collective : « L'ensemble des 28 députés du groupe parlementaire Les Démocrates sont ici pour retirer leur formulaire. Cet acte témoigne de notre responsabilité et de notre respect pour les institutions et les valeurs démocratiques », a-t-elle affirmé, avant de rappeler l'unité du parti à

l'approche de l'échéance électorale. Dans l'après-midi, plusieurs autres élus se sont également rendus à la Céna pour le retrait du précieux sésame. Parmi eux, le maire de Klouékanmè, Coffi Dieudonné Gbedjekan. Membre de l'Union progressiste Le Renouveau (Upr), il s'est également acquitté de cette formalité. Dans son adresse à la presse, il a salué le dispositif mis en place par la Céna. Il est à rappeler que l'opération se poursuit chaque jour de 8 heures à 17 heures au siège de la Céna. Les élus concernés disposent d'un délai allant jusqu'au 12 septembre 2025 pour effectuer leur retrait.

Léonce Adjévi

Après le Bloc républicain

Romuald Wadagni reçu au siège l'Up le Renouveau

Après le parti Bloc républicain le lundi 1^{er} septembre 2025, Romuald Wadagni est allé à la rencontre de la Direction exécutive nationale de l'Union progressiste le renouveau le mardi 2 septembre 2025. A son arrivée, le candidat unique de la majorité présidentielle a été accueilli dans une ferveur sans pareil par les principaux responsables du plus grand parti du Bénin.

Cette visite du candidat désigné de la majorité présidentielle revêt un double sens. Il s'agit dans un premier temps pour Romuald Wadagni, de témoigner sa gratitude au parti, pour le choix porté sur sa personne comme porte flambeau de la mouvance présidentielle. La rencontre s'inscrit également dans la tournée de prise de contact entreprise par le candidat désigné de la majorité présidentielle à l'endroit des différentes formations politiques soutenant les actions du chef de l'Etat. A l'occasion, Joseph Djogbénou, pré-

sident de la Direction exécutive nationale de l'Up le renouveau, a réaffirmé le soutien du parti à la candidature du ministre d'Etat, chargé de l'économie et des finances. « Vous êtes la clé du succès de la réforme du système partisan et avec nous à vos côtés, en soutien, nous vous assurons de ce que rien ne sera retenu pour que vous puissiez réussir sur ce terrain » a laissé entendre Joseph Djogbénou. Rendant hommage aux aînés du parti tels que Bruno Amoussou, Antoine Idjo Kolawolé, Mathurin Nago et Abraham Zinzindohoué, le président de

l'Up le renouveau a mis en exergue l'esprit de rassemblement qui a toujours caractérisé le parti, un atout qui va inéluctablement conduire le joker de la majorité présidentielle à la victoire au soir du 12 avril 2026. La prise de contact de Romuald Wadagni se poursuit à l'endroit d'autres forces politiques de la mouvance que sont les partis Renaissance nationale et Moele-Bénin. Il est notamment annoncé pour une prise de contact avec les responsables de Moele-Bénin vendredi prochain.

Gabin Goubiyi

Retrait des formulaires de de parrainage à la Céna

Impressions de quelques maires et députés

La délivrance des formulaires de parrainage pour l'élection présidentielle d'avril 2026, a démarré depuis hier, mardi 2 septembre 2025 au siège de la Commission électorale nationale autonome (Céna). Plusieurs élus (maires et députés) se sont rendus au siège de l'institution électorale pour le retrait du précieux sésame. Au terme du retrait de leur formulaire de parrainage, certains d'entre eux se sont confiés à la presse. Ci-dessus un extrait de leur propos.

Magloire Agossou, maire de Dogbo : « C'est une grande joie qui m'anime »

« C'est une joie pour moi de faire partir d'abord de ceux qui doivent parrainer le prochain président de la république et son vice-président. Aussi, le choix que le chef de l'Etat a eu à faire qui retient l'attention de tout le monde positivement m'a animé de venir très tôt ce mardi 2 septembre 2025 pour retirer le formulaire de parrainage pour pouvoir le faire. Je m'en vais directement vers mon parti au siège pour aller le déposer. Donc, c'est une grande joie qui m'anime et je remercie le chef de l'Etat pour tout ce qu'il est en train de faire pour le pays pour une continuité belle et le beau choix qu'il a eu à faire »



Photo : DR

Gado Guidami, maire de Malanville : « J'ai rempli cette formalité là en passant prendre le formulaire de parrainage »

« Ce que je peux dire, c'est en fait une formalité comme cela a été demandé par la Céna. Donc, j'ai rempli cette formalité là en passant prendre le formulaire de parrainage. Je suis membre du bureau politique du Bloc républicain (Br). Donc, à la sortie d'ici, je vais directement au siège de notre parti le Bloc républicain et déposer le formulaire tel que ça a été demandé par le parti ».

Edwige Tossa, rapporteur du groupe parlementaire Les démocrates : « Cet acte témoigne de notre responsabilité et de notre respect aux institutions de notre pays »

« En ce jour solennel du mardi 2 septembre 2025, l'ensemble des députés du groupe parlementaire Les Démocrates sont arrivés à la Commission électorale nationale autonome pour le retrait du formulaire de parrainage. Les 28 députés du groupe parlementaire sont venus pour retirer le formulaire. Cet acte que nous avons choisi d'accomplir ce jour, témoigne de notre responsabilité et de notre respect aux institutions de notre pays et aux valeurs démocratiques. En ce jour, nous vous témoignons le respect et nous vous disons que l'ensemble des 28 députés du Parti Les Démocrates sont plus qu'unis pour les joutes électorales prochaines. Nous sommes là et nous représentons le peuple et nous demandons au peuple d'être calme, d'être serein et que tous les formulaires seront vraiment donnés au Parti Les Démocrates pour que le candidat qui sera choisi pour notre parti, nous tous nous sommes unis pour le parrainer.



Photo : DR

Nambima Perimou Séraphin, maire de Coby : « Je suis très content d'avoir retiré mon formulaire de parrainage »

« Je suis venu pour retirer ma fiche de parrainage pour l'élection présidentielle de 2026. Je suis très content d'avoir retiré ça en moins de 30 minutes. Je suis du parti Union progressiste le renouveau qui est un parti qui est très dynamique. La suite, nous allons garder les fiches de parrainage à notre niveau, lorsque notre parti va nous appeler, on va les rencontrer pour pouvoir parrainer notre candidat aux élections présidentielles de 2026 »



Photo : DR

Bio Sarako Tamou, maire de Banikoara : « Je suis très satisfait du dispositif que la Céna a mis en place »

« Je viens de retirer mon formulaire de parrainage pour l'élection présidentielle de 2026. Je me sens heureux. Je suis très satisfait du dispositif que la Céna a mis en place pour accueillir les différents parrains. Je vois une bonne organisation au niveau de la Céna et je me réjouis de cette disposition de notre code électoral parce que le parrainage est un acte important pour le processus de candidature à l'élection présidentielle. Je trouve que c'est une bonne disposition de notre code qui va me permettre aujourd'hui de parrainer le candidat de mon parti Union progressiste le renouveau. Le candidat de l'Upr est bien connu. Il s'agit de Romuald Wadagni que vous connaissez tous et c'est à lui que la direction exécutive nationale de l'Upr a donné cette tâche de conduire l'union progressiste le renouveau pour 2026 et nous allons travailler pour des victoires plus grandes les prochains jours »



Photo : DR

Christian Houétchénou, maire de Ouidah : « Ce sont des mots de satisfaction »

Mes premiers mots sont des mots de satisfaction, parce que nous avons aujourd'hui le sentiment que notre pays le Bénin continue de faire une marche assurée vers son développement, vers la vitalité de sa démocratie et les institutions sont en place et jouent leur rôle. Aujourd'hui, je suis venu retirer le précieux sésame qui va me permettre de donner mon parrainage au candidat de mon parti politique Union progressiste le renouveau et permettre que nous puissions, au soir donc du 12 avril 2026, dire encore que notre pays a encore franchi une étape de son histoire. Je voudrais tout particulièrement féliciter le président de la Céna et tous les cadres et personnalités de la Céna, qui œuvrent au quotidien pour le renforcement de notre démocratie et l'unité de notre pays à travers le processus sûr et bien organisé. Aujourd'hui, tous les parrains (députés et maires) sont passés ici. Avant certains sont passés. Après moi, d'autres passeront et ça se passe très bien. On est bien accueilli à l'intérieur. On est bien encadré. On nous a montré comment ça se passe et on a senti que le mécanisme qui est mis en place est un mécanisme très sécurisé, qui permet de rassurer tous les acteurs que le processus est vraiment fiable et que le parrainage est un parrainage sécurisé. C'est quelque chose d'inédit et de formidable, qui rehausse l'image de notre pays et qui assurément nous permettra de continuer à révéler notre nation ».



Photo : DR

Propos recueillis par Léonce Adjévi



FOIRE DES PRODUITS CHINOIS AU BENIN DU 09 AU 12 SEPT 2025

- >> **RENCONTRE DE FOURNISSEURS CHINOIS**
- >> **MULTIPLE PRODUITS A BON PRIX**
- >> **CADEAUX AUX VISITEURS**



**CENTRE COMMERCIAL CHINOIS A COTE DE
LA CIMENTERIE SCB, PLACODJI-GANHI**



**00229 01 21 31 04 86
00229 01 96 04 29 41**



0022956911956